

**DÉPARTEMENT DE L'INDRE**  
**Syndicat Départemental d'Energies de l'Indre**

**Délibération n°05-2023-14**

**Siège Social** : 36000 Châteauroux

**Adresse** : 2 Place des Cigarières

**Date de convocation** : 24 novembre 2023

Extrait des Délibérations du Conseil Syndical

---

Réunion du Vendredi 8 Décembre 2023

**L'an deux mil vingt trois**

**Le 08 décembre,**

Le Conseil Syndical du Syndicat Départemental d'Energies de l'Indre dûment convoqué, s'est réuni à 10h00 en session ordinaire, au SDEI, sous la présidence de Monsieur Jean Louis Camus Président.

Secrétaire de séance : M LION

Nombre de membres en exercice : 50

Votes exprimés : Pour : 35/ Contre : 0 / Abstention : 0

**Étaient présents (29)**

ALLARD Bernard, AUJEAN Bernard, AVEROUS Gil, BRANCHOUX Gilles, CAMUS Jean-Louis, CHALMAIN Éric, CHARPENTIER Dominique, CHENE Jean-Pierre, CHEZEAUX Jean-Louis, DAUZIER Claude, DEJOLLAT Daniel, DELYS Dominique, GLOMOT Pascal, GOURLAY Philippe, HUGON Jean-Yves, IMBERT Tony, LANGLOIS Gaston, LEMAIGRE Patrick, LION Michel, LUMET Thierry, MOREAU Jean-Michel, RIOLET Guy, ROBIN Guy, SALADIN Michel, SECHERESSE Claudette, VIDAL Claude, VOITIER Brigitte, WUNSCH Brigitte, YVERNAULT Philippe

**Étaient absents (12)**

DRUI Martial, FOISEL Michel, GARGAUD Patrick, GUESNARD Yves, LAROCHE Laurent, PIVOT Christophe, PRAULY Jean-Claude, RIES Fanny, SAVY Philippe, SEMION Michel, TUAL Didier, VIAUD Philippe

**Étaient excusés et ont donné pouvoir (6)**

BALSAN Charles-Henri a donné pouvoir à AVEROUS Gil  
MARCHAND Bernard a donné pouvoir à CAMUS Jean-Louis  
MAUBOIS Philippe a donné pouvoir à CHARPENTIER Dominique  
PERSONNE Jacques a donné pouvoir à LION Michel  
PICOUT Laurent a donné pouvoir à LANGLOIS Gaston  
ROUFFY Marc a donné pouvoir à DAUZIER Claude

**Étaient excusés (3)**

BERTHOUMIEUX Pierre, ELBAZ Xavier, JUDALET Patrick

**Objet :** **Approbation de l'adhésion à l'agence régionale de l'énergie et du climat**

Face au dérèglement climatique et à l'accélération de ses conséquences démontrées une nouvelle fois dans le dernier rapport du GIEC, la Région Centre-Val de Loire s'est engagée, aux côtés des acteurs du territoire régional, dans de nombreuses actions fortes en faveur des transitions écologiques et énergétiques.

Ensemble des actions de l'Agence, l'association AREC CVL aura pour vocation de contribuer à une accélération massive de la transition énergétique et écologique face aux urgences climatiques, sociales et économiques en fédérant et coordonnant les acteurs de la transition engagés au quotidien. Elle participera à la mise en œuvre des stratégies climat-énergie en matière de sobriété et de production d'énergies renouvelables et de récupération. Elle contribuera notamment à :

- La coordination des activités des acteurs de la transition engagés au quotidien sur le territoire de la région Centre-Val de Loire
- La diffusion de l'information entre les acteurs œuvrant sur le climat et la transition énergétique et écologique (instances, réseaux...) et l'animation de leurs travaux
- L'amélioration des politiques publiques, à travers par exemple la mise en place de veilles et d'outils d'observation et d'aide à la décision

Il est proposé que le Syndicat départemental d'Energie de l'Indre soit membre fondateur de l'Association AREC CVL. L'Association AREC CVL sera constituée d'une Assemblée Générale, composé de six collègues, d'un Conseil d'Administration et d'un Bureau. Le SDEI sera représenté en Assemblée Générale par 1 membre. Ce membre pourrait, selon les votes de l'Assemblée générale, également être membre du Conseil d'administration et du bureau.

Considérant la concordance des objets et compétences entre le SDEI et l'AREC Centre Val-de-Loire,

Considérant la cohérence de cet engagement avec les objectifs du SRADDET Centre-Val de Loire et plus globalement des défis climatiques et sociaux auxquels le SDEI doit apporter des solutions concrètes et adaptées aux spécificités régionales, en lien avec l'ensemble des acteurs agissant au plus près des territoires et de ses habitants,

Considérant la conférence de l'Entente régionale des Syndicats d'énergie du 25 octobre 2023, durant laquelle les représentants des syndicats se sont prononcés à l'unanimité afin de demander qu'il soit créé un collègue permettant d'identifier clairement la place des syndicats d'énergie, au regard de l'implication historique de ces syndicats dans la transition énergétique.

Vu l'exposé des motifs ci-dessus,

Vu les articles L. 5711-1 et suivants du CGCT,

**Après en avoir délibéré, le conseil syndical décide à l'unanimité :**

**Article 1 :** D'approuver l'adhésion du Syndicat Départemental d'Energie de l'Indre à l'Association « Agence Régionale Energie-Climat » ;

**Article 2 :** D'approuver les projets de statuts de l'Association Agence Régionale Energie

Climat Centre-Val de Loire joints en Annexe I ;

**Article 3 :** D'approuver la nomination de Jean-Louis CAMUS, Président au sein des collèges de l'Assemblée générale et, le cas échéant selon la gouvernance propre à l'association, au sein du Conseil d'administration et du Bureau de l'Association AREC CVL ;

**Article 4 :** De demander la création d'un collège « syndicats d'énergie » au sein de l'AREC

**Article 5 :** D'autoriser Président à prendre toute mesure d'exécution de la présente délibération et à signer tous les actes afférents.

Pour extrait conforme,

Le Président,

A circular official stamp in blue ink is positioned behind the signature. The text within the stamp includes "SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIES" around the top edge, "SDE 36" in the center, and "DE LOIRE" at the bottom. The signature of Jean-Louis CAMUS is written in blue ink over the stamp.

Jean-Louis CAMUS

Secrétaire de Séance :

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Michel LION", is written over a horizontal line.

Michel LION

